

Mars 2004

## L'ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE DE LA QUALITÉ DE L'AIR AU PONT AMBASSADOR À WINDSOR

### La surveillance de la qualité de l'air

Le ministère de l'Environnement a terminé une étude préliminaire sur la qualité de l'air qui examine les répercussions de la circulation des camions au poste frontalier du pont Ambassador, à Windsor.

Le ministère mesure la qualité de l'air de la région de Windsor depuis des années pour déterminer les sources d'émission et évaluer la concentration des polluants atmosphériques. Cette étude visait à évaluer les effets sur l'air de la circulation des véhicules du couloir Huron Church. Elle s'est déroulée durant l'automne de 2002 et le printemps et l'été de 2003.

### Les actions du gouvernement

L'air sain est essentiel à la santé de la population et de l'environnement. Ce gouvernement est résolu à assurer des collectivités sûres, propres et agréables. Ainsi, il a pris depuis octobre 2003 les mesures suivantes pour améliorer la qualité de l'air :

- Il a contribué à un investissement fédéral et provincial de 300 millions de dollars visant à moderniser le port frontalier de Windsor et à réduire la congestion routière;
- Il a instauré les normes d'émission les plus rigoureuses en Amérique du Nord pour les véhicules lourds diesel (camions et autobus) le 1<sup>er</sup> avril 2004;
- Il s'est engagé à développer des sources d'énergie moins polluantes d'énergie afin de remplacer les centrales au charbon en Ontario d'ici 2007.

### Le contexte

Le renforcement des mesures de sécurité au poste frontalier du pont Ambassador, à Windsor, entraîne de longues attentes, notamment pour les camions lourds qui entrent aux États-Unis. Les longues files de camions dans Huron Church Road persistent parfois durant des heures. Les polluants que ces camions rejettent dans l'air inquiètent vivement les résidents.

Le ministère a mesuré certains des polluants, soit les composés organiques volatils et les particules, émis par ces véhicules diesel grâce à un nouvel équipement portable.

Les composés organiques volatils contribuent au smog et ont des effets nocifs sur la santé. Des concentrations élevées de particules dégradent les cultures, les plantes et les bâtiments, favorise la corrosion, réduit la visibilité et entraîne des répercussions sur la santé.

## Les résultats

Les résultats principaux de l'étude sont les suivants :

- Les concentrations de composés organiques volatils n'augmentent pas beaucoup.
- Quand la circulation est fluide, la hausse moyenne des particules aux alentours est minime.
- Quand la circulation est entravée dans le couloir Huron Church, la hausse des particules fait monter l'Indice de la qualité de l'air d'une catégorie complète pour les particules fines (PM<sub>2,5</sub>) dans la zone mesurée.

Par exemple, un Indice de la catégorie « Très bon » descend à « Bon », tandis qu'un Indice de la catégorie « Moyen » devient « Mauvais » et ce, seulement à cause des particules.

- Une hausse des particules dans l'air ambiant a été mesurée à diverses distances de la route, allant de quelques mètres jusqu'à 300 mètres.
- La concentration de particules dépend de l'intensité du trafic, de la longueur des files d'attente et des conditions météorologiques (direction et vitesse du vent).

## Les prochaines étapes

Le ministère élabore un modèle de dispersion atmosphérique en se fondant sur les résultats de l'étude. Ce modèle aidera à évaluer les répercussions sur l'air de la congestion routière en examinant les effets de diverses conditions atmosphériques et de divers types de circulation routière.

Le ministère a transmis les résultats de l'étude aux responsables de la santé à l'échelle locale et aux représentants municipaux, ainsi qu'aux organismes provinciaux et fédéraux qui ont la compétence en matière de circulation routière à la frontière. Le médecin-hygiéniste au niveau local examinera l'étude en ce qui a trait aux répercussions possibles sur la santé.

## Renseignements supplémentaires

Pour recevoir des exemplaires de l'étude sur la qualité de l'air, on peut appeler le ministère de l'Environnement au 1-800-265-7672 ou consulter le site du ministère au [www.ene.gov.on.ca](http://www.ene.gov.on.ca).

- 30 -

Renseignements :  
Brian Boudreau  
Ministère de l'Environnement  
519-873-5055

*Also available in English.*

[www.ene.gov.on.ca](http://www.ene.gov.on.ca)